



Rapport d'activité, compte rendu de réalisation technique de la cantine de Volonne



Subvention FEADER dossier OSIRIS RPACo70417CR0930017

✓ Déroulement de la mise en œuvre du projet

Le maître d'œuvre de l'écoquartier R+4 a travaillé dans le cadre de sa commande globale pour tout l'écoquartier sur le bâtiment de la cantine de Volonne. Le permis de construire de la cantine a été accepté le 6 avril 2017.

Les marchés pour les entreprises du gros et du second œuvre ont été signés en novembre 2017.

La déclaration d'ouverture des travaux est datée du 8 avril 2019. Le décalage s'explique par le délai nécessaire pour obtenir l'accord des cofinanceurs (Europe, Etat, Région). Les travaux ont été exécutés sans problème durant 8 mois.

Les enfants ont bénéficié du service de la nouvelle cantine scolaire dès la rentrée de janvier 2020.

Une matinée portes ouvertes a eu lieu le mercredi 12 février 2020 et a connu un franc succès : agents municipaux, parents d'élèves, habitants, *Energétique* l'installateur de la centrale solaire citoyenne du toit de la cantine, presse ... plus d'une soixantaine de personnes ont visité ce nouvel équipement communal.



✓ Usages du bâtiment

Ce bâtiment, situé contigu à l'école maternelle, accueille les enfants de l'école primaire et de l'école maternelle, soit potentiellement **65 à 70 repas par jour**.

Il accueille également les anciens du foyer du troisième âge deux après-midi par semaine pour des activités.

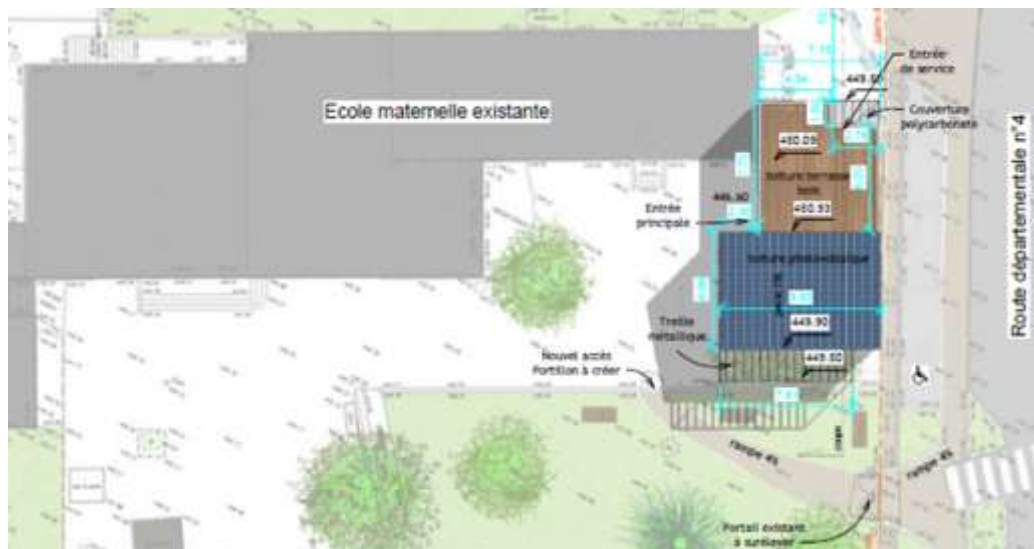
Des repas pris en commun entre écoliers et anciens seront mis en place dès le printemps 2020, faisant de cette cantine **un équipement intergénérationnel**.

✓ Caractéristiques techniques du bâtiment

Aligné le long de la RD4, le bâtiment coupe le bruit et la vue de la circulation depuis la cour de récréation de l'école. Son positionnement en front de l'école permet de redynamiser le caractère public de l'équipement scolaire en reprenant l'alignement actuel donné par le mur de clôture sur la Rd4 de cette entrée de ville Sud.

Les volumes sont simples : la salle rectangulaire de la cantine est coiffée d'une couverture photovoltaïque orientée plein sud, la cuisine et les vestiaires sont couverts d'un bardage bois prégrisé à claire voie en façade et en sur toiture au-dessus d'une toiture terrasse. La toiture terrasse sur une partie de la cantine permet de bien traiter la jonction avec l'école maternelle (elle-même en toiture terrasse) et permet surtout le maintien d'un bon ensoleillement de la cour le matin (volume plus bas limitant le masque solaire).

Le projet a été présenté en amont aux services de l'Architecte des Bâtiments de France afin de garantir une bonne intégration au tissu existant.



Les grands principes de conception de cette nouvelle cantine sont les suivants :

- Accès adapté PMR, le plus direct possible depuis l'espace public
- Création d'une salle réfectoire qui permet l'ajout d'au moins 2 tables de 6 enfants, répondant à l'augmentation du nombre de repas servis
- Extension qui permet d'avoir un espace accueil adapté notamment un vestiaire enfant, un vestiaire personnel (inexistant dans la cantine actuelle)
- Traitement acoustique de l'espace réfectoire
- Meilleur flux matière et exigences propre-sale des services vétérinaires
- A proximité du point de compostage géré par les services techniques de la commune
- Bâtiment construit en **Bois des Alpes certifié**

NB : le bâtiment ne comprend pas de cuisine, les repas sont apportés chauds par un prestataire.

Le bâtiment est conçu selon les principes de Haute Qualité Environnementale. Un AMOQEB (pour la qualité environnementale du bâtiment) accompagne l'équipe de conception.

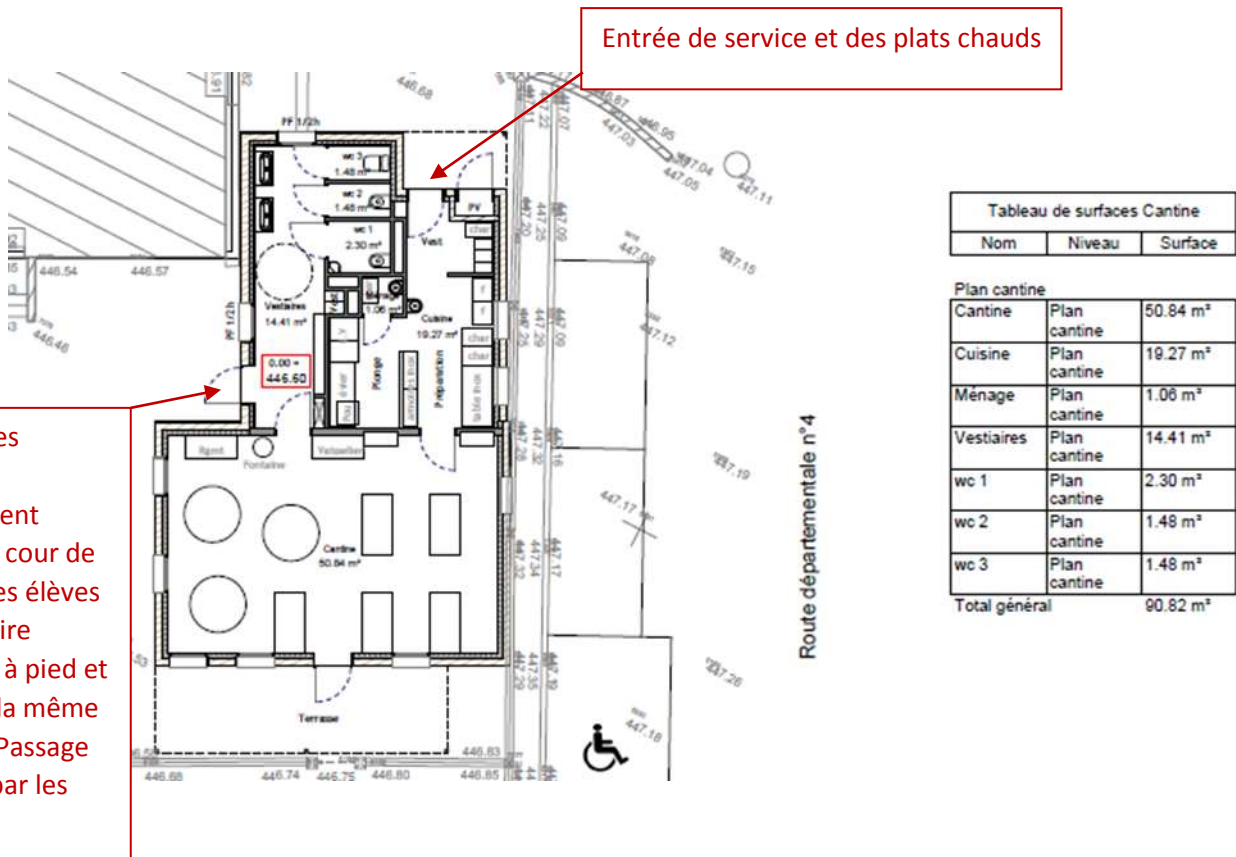




Photo 1 : greffe de la cantine à l'école maternelle, entrée de service sur la RD4 (photo décembre 2019).



Photo 2 : salle de restauration, traitement acoustique du plafond et des murs (photo décembre 2019).





Photo 3 : salle de restauration, le chauffage est raccordé au réseau de chaleur bois de la commune (photo décembre 2019).



Photo 4 : le lien avec le jardin public. Les panneaux solaires photovoltaïques en toiture (financés par un collectif citoyen) ont permis de diminuer le coût de celle-ci (photo décembre 2019).



Photo 5 : accès au restaurant directement par la cour de l'école maternelle (photo février 2020).



Photo 6 : entrée depuis la cour de l'école par les sanitaires pour se laver les mains avant de passer à table (photo février 2020).



Photo 7 : l'intérieur du restaurant scolaire, lumineux et fonctionnel. A droite, un panneau de sensibilisation sur l'énergie à destination des enfants, réalisé par les services de la Commune (photo février 2020).



Ma cantine produit de l'énergie !



● L'énergie, c'est quoi ?

Tout ce qu'on fait nécessite de l'énergie : se chauffer, cuire la nourriture, la conserver au froid, s'éclairer, se déplacer, s'amuser... Aujourd'hui, on utilise beaucoup d'énergies fossiles (le pétrole, le gaz et le charbon), qui sont disponibles en quantité limitée seulement ; en plus, elles polluent et favorisent le réchauffement climatique.

Heureusement, il existe aussi des énergies renouvelables ; elles sont inépuisables et elles polluent beaucoup moins. Par exemple, le Soleil nous apporte de l'énergie solaire, c'est elle qui te donne chaud en été. Ici, à la cantine, on l'utilise pour produire de l'électricité !

● Comment ça marche ?

Sur le toit, on a installé des panneaux photovoltaïques. C'est un mot qui est composé :

- D'un mot grec, « photon », qui veut dire lumière
- Et de « voltaïque », qui vient du nom de l'inventeur de la pile électrique : Monsieur Volta !

Dans les panneaux photovoltaïques, il y a des petits carrés appelés cellules, qui transforment les grains de lumière (les photons) en grains d'électricité (les électrons). Cette électricité circule ensuite dans les lignes électriques jusqu'aux appareils qui en ont besoin, dans la cantine ou les bâtiments autour.

● Ca compte !

La quantité d'électricité produite par les panneaux est mesurée en kilowatt-heure (kWh). Avec 1 kWh d'électricité, on peut :

- Eclairer ta chambre pendant 5 jours
- Recharger 265 piles
- Utiliser un ordinateur portable pendant 20 heures



Mairie de
Volonne



COLLECTIF POUR UNE
TRANSITION
CITOYENNE



Photo 8 : panneau pédagogique sur l'énergie implanté dans la salle de restauration